

**MAIRIE DE SAINT-LARY-SOULAN**

HAUTES-PYRENEES

Place de la Mairie - B.P. 40

**65171 SAINT-LARY-SOULAN CEDEX**

Tél. : 05.62.40.87.87

e mail : [mairie@mairie-saint-lary.fr](mailto:mairie@mairie-saint-lary.fr)

ChM/BeP-2026

**COMMUNIQUÉ À LA POPULATION****Travaux de réfection de la chaussée sur la RD123 d'Espiaube (stèle Poulidor) au Pla d'Adet.**

La commune de Saint-Lary Soulan informe les habitants que des travaux de réfection de la chaussée seront réalisés sur la RD123 par le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

**Ces travaux sont rendus nécessaires par la dégradation importante de la route consécutive aux conditions hivernales. L'état de la chaussée étant devenu particulièrement dégradé et dangereux pour les usagers, une intervention est indispensable afin de garantir la sécurité de tous.**

**Vendredi 10 juillet 2026 : rabotage de la chaussée**

Les opérations de rabotage entraîneront des perturbations de circulation tout au long de la journée. Les usagers sont invités à faire preuve de prudence et à anticiper leurs déplacements.

**Du mercredi 15 juillet au vendredi 17 juillet 2026 : pose de l'enrobé**

Afin de permettre la réalisation des travaux de pose de l'enrobé dans les meilleures conditions,

**La route sera fermée de 08h30 à 18h00 environ, avec une interruption pendant la pause méridienne de 30 minutes. Ces horaires pourraient légèrement être décalés notamment avant ou après 18h00 en fonction des contraintes de chantier.**

L'accès sera totalement impossible lorsque les engins de chantier interviendront sur la partie dite « de la forêt », située entre le restaurant de la Cabane et le carrefour d'Espiaube.

**Lors de la réalisation des enrobés dans le village du Pla d'Adet, l'accès pourra toutefois être maintenue par le Village des Chalets, selon l'avancement du chantier et dans le respect de la signalisation mise en place. La traversée du Village des Chalets devra impérativement se faire à vitesse réduite, limitée à 30 km/h.**

Les conditions d'accès seront fortement restreintes. Les usagers sont invités à limiter leurs déplacements et à prendre toutes les dispositions nécessaires.

En cas d'impossibilité fortuite liée notamment à des aléas climatiques ou techniques, le calendrier des travaux pourra être reporté aux jours ouvrables suivants.

Nous remercions les riverains et les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux indispensables à l'amélioration de la sécurité et du confort de circulation.

